

## Offre ferme d'achat d'un bien immobilier

Identité(s) offrant(s) .....

Domicilié(e)s .....

Téléphone(s) : .....

Mail(s) : .....

N°carte(s) d'identité(s) :  
.....

Etat civil(s) : .....

Notaire acquéreur(s) : .....

*Ci-après dénommé(e)s « l'offrant », se portant fort pour autant que de besoin.*

L'offrant déclare, par la présente, prendre l'engagement irrévocable solidaire et indivisible de se porter acquéreur du bien à l'adresse suivante :

**Chaussée de Watermael 15, 1160 Auderghem**

**LOT 3 — Appartement duplex situé au 2ème étage arrière / combles**

*Quotités : 222/1.000èmes des parties communes dont le terrain*

**Et d'en offrir la somme suivante pour l'acquisition :**

..... **EUR (chiffres)**  
..... **euros (lettres)**

Dans l'état où il se trouve, tous frais, droits quelconques et honoraires notariaux non compris. Le bien est vendu dans son état actuel ; l'offrant déclare l'avoir visité et en avoir pris pleine connaissance, notamment quant à l'état d'avancement des travaux décrit ci-après, le permis, le PEB, et les plans

**État d'avancement des travaux — Conditions spécifiques au LOT 3**

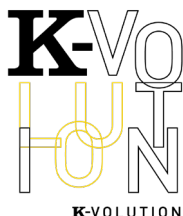
### **1. Travaux réalisés par le(s) vendeur(s)**

Le(s) vendeur(s) déclare(nt) avoir exécuté l'ensemble des travaux prévus au permis d'urbanisme en cours de validité, à l'exception des travaux de finition intérieurs et des travaux de mise en conformité SIAMU incombant à l'acquéreur tels que précisés ci-dessous. L'offrant déclare avoir pris connaissance de l'état d'avancement des travaux lors de sa visite.

### **2. Travaux de finition et conformité SIAMU — à charge exclusive de l'acquéreur**

L'acquéreur du LOT 3 sera seul responsable de l'exécution et du financement de l'ensemble des travaux de finition intérieure non structurels, ainsi que de la mise en conformité SIAMU de sa partie privative, notamment :

- Pose des cloisons intérieures non portantes ;
- Pose et raccordement des sanitaires et de la cuisine ;
- Revêtements de sol, peintures, papiers peints et tout autre décor intérieur ;
- Exécution, à ses frais et sous sa responsabilité, de l'ensemble des travaux requis par le SIAMU pour sa partie privative et respect des prescriptions obligatoires des pompiers.



*L'offrant déclare accepter le bien dans cet état partiel d'achèvement et renonce expressément à tout recours contre le(s) vendeur(s) à ce titre. Le(s) vendeur(s) est/sont expressément déchargé(s) de toute responsabilité quant à la conformité SIAMU de la partie privative du LOT 3.*

---

**Ce prix sera payable comme suit :**

\*Acompte de 10% à verser chez le notaire au plus tard lors de la signature du compromis de vente

\*Le bien est vendu dans l'état où il se trouve actuellement, l'offrant déclare l'avoir visité.

\*Paiement du prix et passation de l'acte dans les 4 mois maximum de la signature du compromis de vente.

**Frais — Acte de base et géomètre**

Les frais d'acte de base et les honoraires du géomètre-expert sont à charge exclusive des acquéreurs des lots, à concurrence de leurs quotités respectives dans la copropriété. Pour le LOT 3, la quote-part est de 222/1.000èmes. L'offrant déclare en avoir pris connaissance et en accepter le principe.

**Condition suspensive d'obtention d'un crédit hypothécaire (biffer la mention inutile)**

La vente se fait aux conditions d'usage des compromis de vente proposés par la chambre des notaires.

**Soit :** l'offrant déclare que la présente offre est faite sans condition suspensive d'obtention d'un crédit hypothécaire.

**Soit :** l'offrant déclare que la présente offre est faite sous la condition suspensive de l'obtention d'un crédit hypothécaire pour un montant de ..... EUR dans les ..... jours à dater de la signature du compromis de vente.

**La présente offre est valable jusqu'au** ....., le propriétaire devant notifier son acceptation à l'offrant pour cette échéance, à défaut de quoi l'offrant recouvrera son entière liberté.

Fait à .....,

Précédé de la mention lu et approuvé,  
**L'offrant(s)**

Pour acceptation,  
**Le(s) propriétaire(s)**

2/2